



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 128473

Texte de la question

M. Étienne Pinte attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement chargé des transports, sur les propositions exprimées par le club des villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Le club souligne que les infrastructures pour les vélos ne nécessitent pas de budget important mais que le retard pris les concernant freine leur développement en particulier dans les zones périurbaines des grandes agglomérations. Selon les membres de ce club, il convient, d'une part, de remédier aux effets de coupures des voies ferrées, grosses voiries et plus globalement au caractère inhospitalier de la voirie dans le périurbain et, d'autre part, de soutenir la réalisation de quelques premières "autoroutes à vélo" et des itinéraires structurants dans de grandes agglomérations et il demande que soit envisagé le jalonnement des grands itinéraires de "véloroutes" et voies vertes. Le club des villes et territoires cyclables suggère donc l'affectation de 10 % du budget des routes nationales et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires pour vélo. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128473

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1202

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)